

MICROPROGRAMME EN ANALYSE DES DONNÉES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES : EXPLOITER LES DONNÉES POUR RÉSOUDRE LES DÉFIS

Survol

Les grandes initiatives politiques sont de plus en plus souvent fondées sur l'analyse des données. Par exemple, une analyse minutieuse des données sous-tend notre réponse à la pandémie de COVID, éclaire notre réponse au changement climatique et contribue à façonner nombre de nos programmes sociaux. Le microprogramme proposé offrirait aux étudiants une introduction aux outils analytiques nécessaires pour tirer des enseignements des données afin d'aider à informer les politiques publiques.

En outre, les étudiants apprendraient à présenter et à décrire les résultats de la recherche pour des publics qui ne sont pas nécessairement compétents en termes d'analyse quantitative, mais qui ont un rôle décisionnel. Le programme de base se compose de trois cours qui permettent aux étudiants d'apprendre les techniques et les logiciels utilisés pour l'analyse des données et d'appliquer leurs nouvelles compétences à un problème politique du monde réel. Les étudiants peuvent demander une exemption de l' API 5136/API 5536.

Exigences d'admission

Le processus d'inscription au microprogramme dépend de votre statut d'étudiant.

Étudiants admis et inscrit dans un programme d'études supérieures

Les étudiants qui souhaitent poursuivre un programme d'études supérieures doivent faire demande et être admis à leur programme d'études supérieures avant de s'inscrire à un microprogramme aux études supérieures.

Si vous êtes inscrit dans un programme d'études supérieures et désirez y ajouter le microprogramme en analyse des données pour les politiques publiques : exploiter les données pour résoudre les défis, communiquez avec le bureau des études supérieures (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/coordonnees/>) de la faculté des sciences sociales au scsgrad@uottawa.ca.

Étudiants spéciaux

Les étudiants qui poursuivent un microprogramme aux études supérieures, sans être admis ou sans avoir l'intention de compléter un programme d'études supérieures, doivent obtenir l'approbation préalable de l'unité académique offrant le microprogramme aux études supérieures.

Les étudiants doivent satisfaire les critères d'admissibilité suivants :

Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent dans les sciences sociales, les arts, la gestion ou le droit. Une moyenne d'au

moins 75 % (B+) (calculée selon les lignes directrices des études supérieures) est requise. Les candidats détenant un baccalauréat spécialisé dans d'autres disciplines peuvent également être admis, selon la pertinence de leur formation et de leurs expériences antérieures pour des études en affaires publiques et internationales.

Il ne suffit pas de satisfaire aux conditions minimums pour être admis. Le comité d'admission de l'École des affaires publiques et internationales tiendra compte de l'ensemble du dossier et du nombre de places disponibles.

Exigences linguistiques :

Les candidats qui ne proviennent pas d'universités francophones ou anglophones doivent réussir le test TOEFL informatisé, ou l'équivalent, avant leur admission.

Les candidats doivent comprendre, parler et écrire couramment soit le français soit l'anglais et avoir une connaissance passive (capacité de comprendre l'oral et l'écrit) de l'autre langue. Les candidats dont la première langue n'est ni le français ni l'anglais doivent fournir une preuve de compétence dans l'une ou l'autre des deux langues. La liste des preuves linguistiques est disponible sous la section « Admission » des règlements généraux en vigueur pour les études supérieures.

Si vous désirez suivre le microprogramme en analyse des données pour les politiques publiques : exploiter les données pour résoudre les défis sans être inscrit à un programme d'études supérieures, vous devez envoyer un courriel au bureau des études supérieures (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/coordonnees/>) de la faculté des sciences sociales au scsgrad@uottawa.ca en y joignant les documents suivants :

- 2 lettres de recommandations
- Vous devez téléverser des copies de tous les relevés de notes des universités que vous avez fréquentées sur le portail étudiant. Les relevés doivent indiquer tous les cours ou programmes que vous avez suivis, y compris : les programmes réguliers (terminés ou non), les échanges, les lettres de permission, les cours offerts à distance ou en ligne, les cours suivis à titre d'étudiant libre ou invité, etc. Si vos relevés de notes et diplômes sont rédigés dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez aussi en remettre une traduction certifiée (signée et scellée).
- **Lettre d'intention décrivant l'intérêt pour le programme et le niveau de connaissance de la langue seconde officielle**
- Curriculum vitae requis
- Preuve de compétence dans la langue d'enseignement de votre programme dans le cas où la langue maternelle de l'étudiant n'est ni le français ni l'anglais
Équivalences des résultats d'examens de compétence linguistique (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/programmes-admission/admission/#apply6>) :
 - TOEFL 580 / IELTS Overall 6.5 - Individual 6.0 (Version papier)
 - TOEFL 92-93/IELTS 6.5 overall – Individual 6.0 (Version internet)

Exigences du programme

Cours obligatoires

API 5536	Méthodes de recherche en politiques publiques	3 crédits
----------	---	-----------

Vous consultez la version 2020-2021 du catalogue.

API 6719	Thèmes choisis en politiques publiques *	3 crédits
API 6799	Séminaire d'intégration *	3 crédits

Les cours suivis avec succès dans le cadre de ce microprogramme peuvent être pris en compte dans les exigences du programme de maîtrise en affaires publiques et internationales de deux ans (si l'étudiant est admis). Les étudiants peuvent s'inscrire à un maximum de 2 cours par trimestre et ont au maximum 3 ans pour terminer le microprogramme.

Note(s)

* Actuellement donné uniquement en anglais.